

**REGLEMENT**

**ARTICLE 1 : Présentation**

Boutières Auto Passion avec la collaboration de L’Office de tourisme Intercomunalité Val’Eyrieux au Cheylard organise une balade touristique le dimanche 12 Juin 2016.

Cette balade est ouverte à tous les particuliers ayant une voiture ancienne dont le modèle a été régulièrement commercialisé avant le 31 décembre 1990. L’organisateur se réservele droit d’accepter des véhicules exceptionnels plus récents.

Le bulletin d’inscription et le présent règlement sont à télécharger sur :

<http://boutieres-auto-passion.wifeo.com/>

Date limite d’inscription : vendredi 27 mai 2016, nombre de participants limité à 50 voitures.

Bulletin et règlement signés à renvoyer par courrier à l’adresse voir bas de page.

**ARTICLE 2 : Tarifs**

Engagement du véhicule 10 € à quoi s’ajoute le prix du ou des repas suivant le nombre de personnes dans la voiture (repas 20€ / personne).

Ce prix comprend l’accueil, le café le matin, le repas du midi, le road book et une collation à l’arrivée Au Parking de LAMASTRE ainsi qu’une plaque souvenir.

**ARTICLE 3 :**

La manifestation se déroule en 2 étapes.

Le matin 60 km et l’après-midi 60 km.

Les consignes de sécurité figurent dans le road book remis à chaque équipe au départ.

L’équipage ainsi que le véhicule doivent respecter le code de la route.

L’Office de Tourisme Intercomunalité Val’Eyrieux au Cheylard ainsi que Boutières Auto Passion déclinent toute responsabilité relative aux incidents, accidents, contraventions qui pourraient survenir lors de cette balade.

En cas de problème technique ou abandon, merci de contacter l’équipe d’organisation.

N° de tel : Mano : 06 86 55 39 22, - Joris : 06 33 89 31 93, - Bruno : 07 86 56 92 36

**ARTICLE 4 :**

Accueil des équipages à partir de 8h00 sur le parking de Super U ZI La Palisse au CHEYLARD les équipages pourront faire le plein de carburent sur place. Accueil café et présentation du déroulement de la journée. Départ à 9h pour 60 kilomètres environ suivi d’une pause déjeuner à VERNOUX en VIVARAIS au « Lac du Ramier » Et pour clôturer la journée, arrivée des participants au Parking Place Seignobos à LAMASTRE apres un parcours de 60 km environ.

Cette balade n’est pas une course de vitesse, mais plutôt un parcours à caractère touristique.

Un quizz vous sera remis, libre à vous de le compléter.

Le départ se fait toutes les minutes.

**ARTICLE 5 : DROIT A L’IMAGE**

**Du fait de leur participation,** les concurrents acceptent sans réserve l’exploitation par les organisateurs de toute reproduction et diffusion de photographies de leur véhicule et/ou de l’équipage prises au cours de la manifestation, à la condition que celle-ci se cantonne à des fins promotionnelles et ne nuisent en aucune façon à leur image personnelle.

Fait à : Le :

Signature : précédée de la mention Lu et Approuvé

Merci de bien vouloir **compléter et signer ce règlement, accompagné du bulletin d’engagement et du paiement** ; et de renvoyer le tout **avant le vendredi 27 mai 2016** à :

Boutières Auto Passion

Bellevue

07270 LE CRESTET

🕿 : 07 86 56 92 36

Toute inscription incomplète ne sera pas retenue, aucune inscription ne sera enregistrée le jour de la balade c’est-à-dire le 12/06/2016.

*(Le paiement par chèque est à établir à l’ordre de : Boutières Auto Passion)*

**ARTICLE 9 : Conditions d'annulation**

Pour être prise en compte, toute annulation doit être faite par écrit ( courrier ou mail ). En cas d’annulation de votre part, compte tenu des réservations et des acomptes déjà versés aux différents établissements et du travail déjà accompli par l’organisation, les conditions de remboursement seront les suivantes : Pour une annulation avant le 23 Mai 2016 Retenue forfaitaire de 20€

Du 23 Mai 2016 au 6 Juin 2016 Retenue de 75% des droits d’engagement et des repas.

Après le 6 Juin 2016 Retenue de 100% des droits d’engagement et des repas.